



Mairie de Clohars-Carnoët
SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE
1, place Général de Gaulle
29360

RÈGLES DE VIE PENDANT LES TEMPS D'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

JE ME TIENS CORRECTEMENT DANS LA COUR, LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, ET EN RESTAURATION SCOLAIRE

- Je suis poli (je dis bonjour, s'il vous plaît, merci) et j'utilise un langage correct
- Je tiens compte des remarques
- Je me range avant de partir en activité
- Je parle doucement

JE RESPECTE LES AUTRES

- Je respecte les adultes, les enfants
- Je préviens les adultes en cas de conflit
- J'évite les bagarres et les disputes

JE ME TIENS CORRECTEMENT A TABLE

- Je m'amuse dans la cour et je suis calme au restaurant scolaire
- Je passe aux sanitaires et je me lave les mains
- Je chuchote à table
- Je me sers et j'en laisse pour les derniers
- Je mange proprement tout ce que j'ai mis dans mon assiette pour ne pas gaspiller
- Je ne lance pas la nourriture
- Je demande l'autorisation de me déplacer

JE RESPECTE LE MATÉRIEL MIS À MA DISPOSITION ET LE RANGE

RAPPEL POUR LES PARENTS !

Si votre enfant utilise les services périscolaires :

Le badge est à passer le matin en arrivant et le soir en partant.

Si votre enfant prend le car :

Un formulaire est à remplir pour autoriser le personnel à mettre votre enfant dans le car le soir (vous le trouverez ci-joint).

Si je ne respecte pas les règles de vie il y aura 3 avertissements. Les avertissements tiendront compte du non respect des règles de vie. Une information sera faite aux familles par téléphone. Selon la gravité, la sanction pourra être un isolement de la table ou du groupe, ou un avertissement par courrier stipulant éventuellement une exclusion provisoire ou définitive.

.....
ÉLÈVE : Je m'engage à respecter ces règles de vie.

Le
Signature de l'élève

REPRÉSENTANT LÉGAL : Je soussigné _____

représentant légal de l'enfant _____ accepte ces règles de vie et m'engage à soutenir le personnel des accueils périscolaires pour que les temps d'accueils périscolaires soient un moment de détente et de convivialité.

Le
Signature du représentant légal